



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Conférence Intercommunale du Logement

18 octobre 2016



**GRENOBLE-ALPES
METROPOLE**

Rôle, Missions et Gouvernance de la Conférence Intercommunale du Logement



GRENOBLE • ALPES
METROPOLE

Présentation Métropole/ Etat

Le processus d'attribution des logements sociaux

Organisation générale

↳ Le processus
d'attribution



Pilote
METROPOLE

Pilote
Les réservataires
dont
COMMUNES

Pilote
Les BAILLEURS
Le Maire est
membre de la CAL

NOUVEAU
Un service
d'accueil
métropolitain

NOUVEAU
Un cadre partagé
via les
Orientations
d'attributions

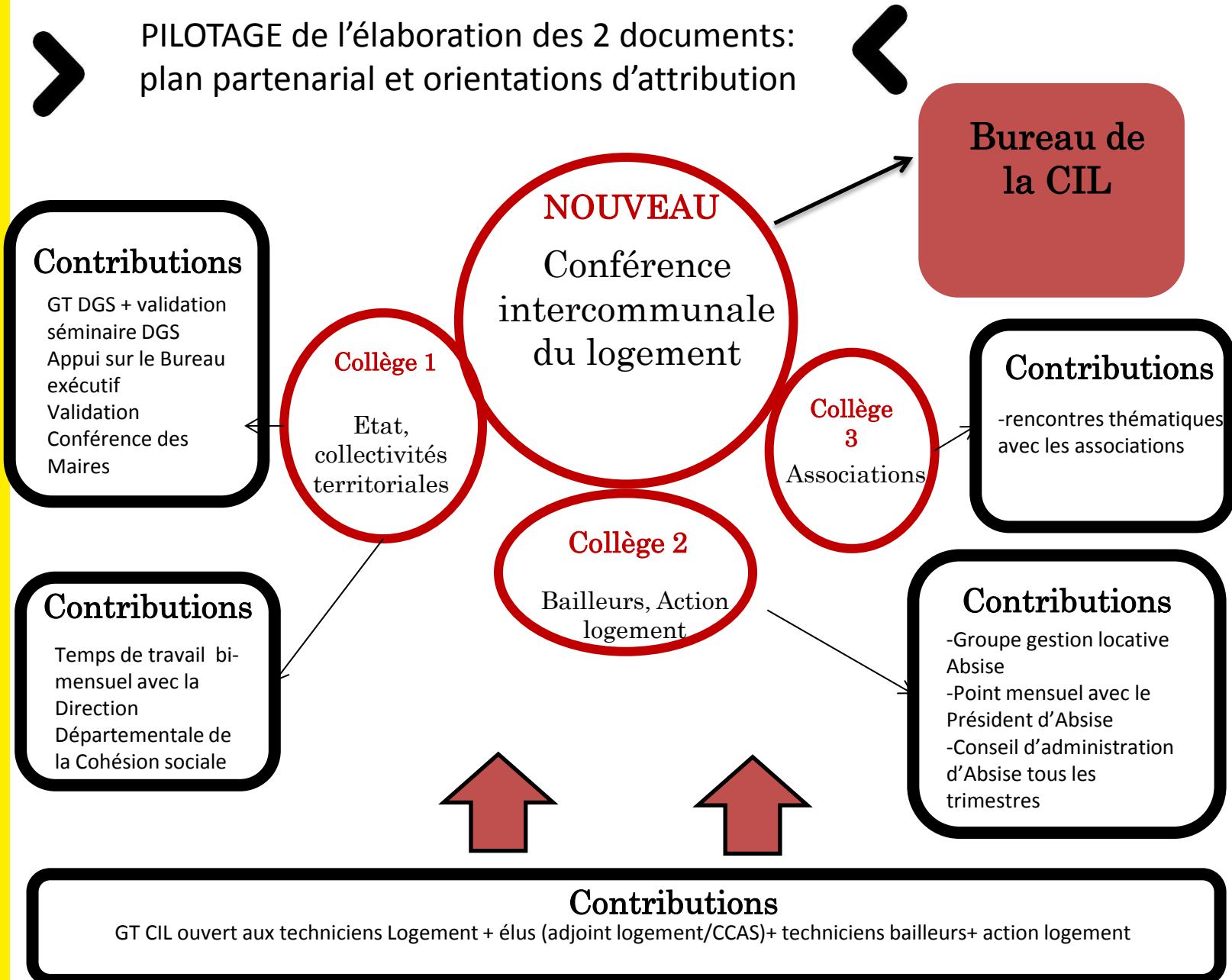
NOUVEAU
Harmonisation
des pratiques des
CAL via les OA

http://prezi.com/8e6ddy_pqbmh/?utm_campaign=share&rc=ex0share&utm_medium=m=copy

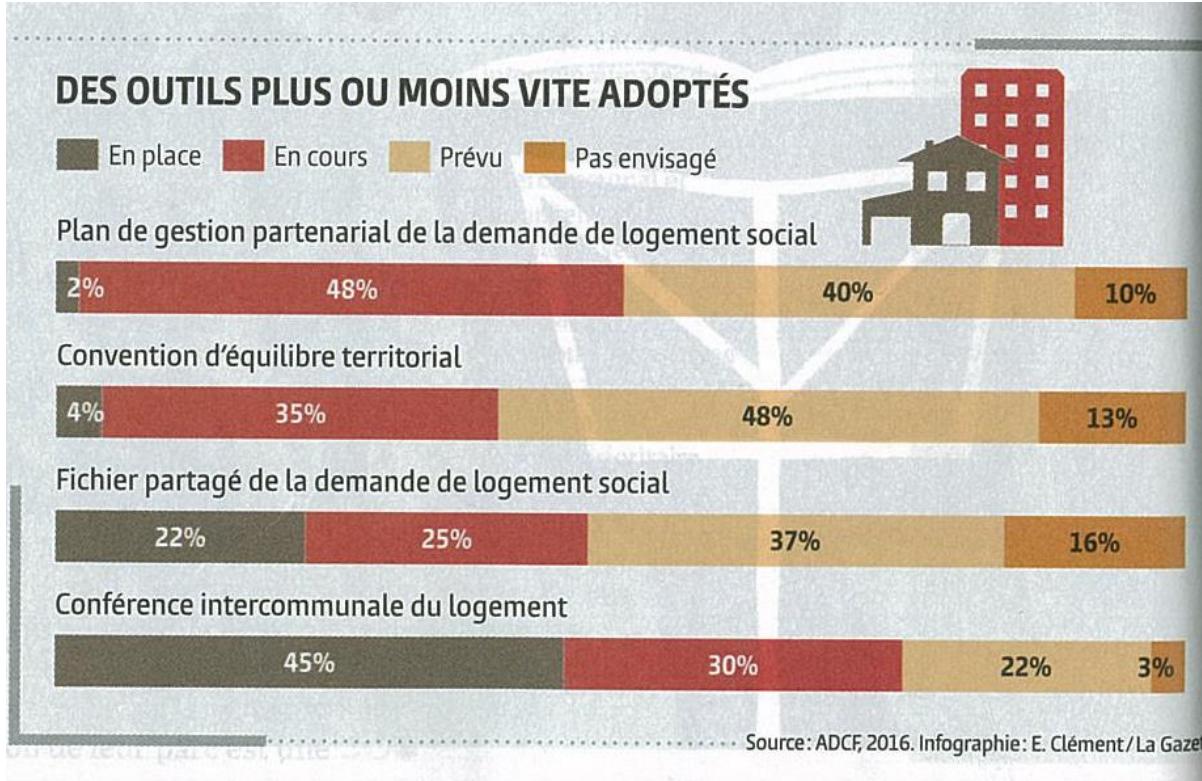
→ Le pilotage et les contributions

La nouvelle gouvernance: Organisation générale

PILOTAGE de l'élaboration des 2 documents:
plan partenarial et orientations d'attribution



Mise en oeuvre de la loi ALUR : Point d'avancement



GRENOBLE-ALPES
METROPOLE

Mise en oeuvre de la loi ALUR : Point d'avancement

723 EPCI suivis, dont :
610 avec la compétence habitat
383 avec un PLH approuvé
343 avec QPV

Nombre d'EPCI	juin-16	fin 2015
<i>... dont la conférence intercommunale a été créée</i>	126	34
<i>... dont la composition de la conférence intercommunale a été co-arrêtée par le Préfet</i>	91	12
<i>... dont la première réunion de la conférence intercommunale s'est tenue</i>	85	13
<i>... dont la conférence intercommunale a adopté le document cadre des orientations sur les attributions</i>	3	0
<i>... ayant signé la convention d'équilibre territorial</i>	0	0
<i>... ayant engagé l'élaboration du plan partenarial</i>	276	115
<i>... dont le porter à connaissance (PAC) relatif au plan a été envoyé par les services de l'Etat</i>	207	30
<i>... dont le projet de plan partenarial a été approuvé par le Préfet</i>	2	0
<i>... dont le projet de plan est actuellement soumis à l'avis de la préfecture</i>	4	0

Mise en oeuvre de la loi: Participation aux « EPCI Volontaires » et au « Club des acteurs de la réforme »

Groupe des EPCI volontaires



Club des acteurs



**GRENOBLE-ALPES
METROPOLE**

<http://extranet.reformedesattributions.logement.gouv.fr>

Mise en oeuvre de la loi: enjeux de la réforme des attributions

Extrait de l'intervention de Mme Emmanuel COSSE, Ministre du Logement et de l'Habitat Durable

Au congrès USH

Mercredi 28 septembre

<http://www.union-habitat.org/le-congr%C3%A8s/les-vid%C3%A9os/politique-d%20orientation-des-attributions-et-nouvelle-politique-des-loyers>



GRENOBLE • ALPES
METROPOLE

Mise en oeuvre de la loi: quel contenu des documents à formaliser?

Plan partenarial de gestion



Service d'accueil



Mise en oeuvre
locale du
SNE



Location active

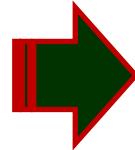


Modalités de
traitement partagé
de la demande

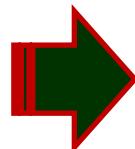
Orientations d'attribution



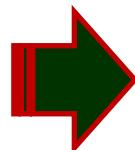
Stratégie de prise en
charge des ménages
prioritaires
dont Accord Collectif
Intercommunal (**ACI**) :
objectifs chiffrés



Convention d'Equilibre
Territorial



Révision des loyers du
parc social



Harmonisation des pratiques
de Pré-attribution et
attribution

Mise en oeuvre de la loi: quelles échéances locales?

Examen par la CIL du **Plan partenarial de gestion** de la demande prévu
1ere CIL 2017,
puis transmission à l'Etat et aux communes (délai de 2 mois) et vote en
conseil métropolitain.

Au regard des enjeux liés à la politique de la Ville, présentation à cette
même 1ere CIL 2017 de la Convention d'équilibre territorial et des
principes généraux de l'accord collectif intercommunal
Puis transmission à l'Etat

